



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/05/2021

### LE GOUVERNEMENT LANCE LE 4<sup>ème</sup> PLAN NATIONAL SANTE ENVIRONNEMENT « UN ENVIRONNEMENT, UNE SANTE »

*Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé et Elisabeth Toutut-Picard, Présidente du Groupe Santé Environnement, lancent aujourd'hui le 4<sup>e</sup> plan national santé environnement (PNSE 4). Alors que selon l'organisation mondiale de la santé, les facteurs environnementaux et comportementaux sont responsables de 15% des décès en Europe, le PNSE4 a pour objectif de mieux maîtriser les risques environnementaux pour un environnement plus sain et plus favorable à la santé.*

La crise de la Covid-19 a souligné les liens étroits entre santé humaine, santé des animaux et santé de l'environnement. Les comportements humains, par leur impact sur la biodiversité ou le changement climatique, pèsent lourdement dans l'origine des maladies infectieuses émergentes, dont 60 % sont d'origine animale.

Ce quatrième plan est le fruit d'une concertation menée depuis janvier 2019 avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du Groupe Santé Environnement (GSE), présidé par Elisabeth Toutut Picard. Il poursuit quatre objectifs ambitieux pour les cinq prochaines années :

1. Permettre à chacun, jeunes, citoyens, élus, professionnels, **d'être mieux informé et d'agir pour protéger sa santé** et celle de son environnement grâce à des outils simples et facilement accessibles ;
2. **Réduire les expositions environnementales** et leur impact sur la santé et celle des écosystèmes ;
3. Impliquer davantage les collectivités, pour que **la santé environnement se décline dans les territoires** (communes, établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions), au plus près des besoins de chacun ;
4. Grâce à la recherche, **mieux connaître les expositions tout au long de la vie** et comprendre les effets des pollutions de l'environnement sur la santé.

Pour répondre aux enjeux du PNSE 4, l'Etat prévoit notamment à travers ce plan de :

- Mettre à disposition de tous un **service numérique public pour connaître la qualité de son environnement immédiat** (qualité de l'air extérieur, risque allergique aux pollens, etc.) et les bons gestes à adopter ;
- Permettre à chacun **d'identifier la présence de substances chimiques dangereuses dans des produits du quotidien** via une application sur smartphone pour augmenter la transparence et permettre au consommateur de faire des choix éclairés ;
- Améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers pour réduire les risques liés à leur utilisation, par exemple avec un étiquetage de type **toxiscore**. En effet, les français achètent plus d'1 milliard de produits

ménagers par an, et la pandémie a eu tendance à accélérer cette tendance puisque les français nettoient et désinfectent plus régulièrement. Ces produits font aujourd'hui l'objet d'un étiquetage complexe qui ne permet pas d'avoir une idée du risque lié à l'utilisation d'un produit en un coup d'œil ;

- Mieux informer les propriétaires, en partenariat avec la profession vétérinaire, sur les risques associés aux recours aux **produits biocides pour animaux de compagnie** (insecticides, désinfectants, répulsifs) ;
- Eviter les "*phénomènes de mousses*" parfois observés sur les plages françaises liés à une pollution des eaux par des molécules de **détergents pétrochimiques** en privilégiant les détergents (liquide vaisselle, lessive, etc.) avec des profils plus favorables pour l'environnement et la santé ;
- Dédier une enveloppe de **90 millions d'euros** pour financer des programmes de recherche scientifiques sur :
  - o les facteurs environnementaux qui, tout au long de la vie, ont un impact sur la santé ;
  - o les pathogènes émergents, notamment ceux qui se propagent de l'animal à l'homme.
- **Interdiction des lumières bleues les plus dangereuses dans les jouets** des enfants en application des recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ;
- **Développer un espace commun de partage des données environnementales en open data**, pour alimenter la recherche et l'expertise indépendante et permettre des liens avec des données de santé ;
- **Renforcer la surveillance de la santé animale** dans le contexte de la crise sanitaire pour prévenir le développement des maladies infectieuses d'origine animale.

« Avec ce plan, nous faisons le pari d'une meilleure information des citoyens pour les aider à faire les choix de consommation les plus éclairés. En effet la santé environnementale se construit au plus près des Français. Avec les élus de terrain, les collectivités, nous allons travailler encore davantage pour protéger notre biodiversité, nos écosystème et notre santé » a déclaré Barbara Pompili.

« Protéger les générations actuelles comme les générations futures est aujourd'hui une responsabilité partagée. C'est pourquoi le PNSE 4 doit permettre à chacun, élus, professionnels de santé et chercheurs, d'agir pour un environnement favorable à la santé » a déclaré Olivier Véran.

Consultez le PNSE 4 sur :

- [le site du ministère de la transition écologique](#)
- [le site du ministère des solidarités et de la santé](#)

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

## Contacts presse

**Service presse de Barbara Pompili,  
ministre de la Transition écologique**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : [secretariat.communication@ecologie.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologie.gouv.fr)

## Contacts presse

**Service presse d'Olivier Véran,  
ministre des Solidarités et de la Santé**

Mél : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)